

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 1

Artikel: [Anecdotes]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188108>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la ville, y causa une stupéfaction indicible. Comme la veille, dans la matinée, une foule toujours grossissante encombrait la rue et demandait à tout venant si ce bruit était vrai.

Les gens de la maison, qui sortaient ou réentraient, se trouvaient tout heureux de confirmer le fait.

Vers onze heures du matin, M^{me} de Verchesne se réveilla. Elle se frotta les yeux comme si elle fut sortie d'un pénible songe, mais celui-ci avait pris fin; Adrienne était bien éveillée. Avec son retour à la vie, l'hiver semblait avoir disparu: l'ami soleil jeta sa vive et gaie lumière dans sa chambre; les oiseaux de sa volière chantaient comme aux premières matinées du printemps; Rosine, immobile dans un angle de l'appartement, attendait, silencieuse, que sa jeune maîtresse ouvrit les yeux pour recevoir ses ordres comme elle avait l'habitude de les donner chaque matin.

Rien n'était donc changé dans son existence, tout cela n'était qu'un mauvais rêve; elle eût fini par le croire certainement, si la trace sanglante du stylet du bohémien n'avait tracé sur son doigt rose et délicat son empreinte ineffaçable.

Un instant après, M. de Verchesne rentra chez lui. Monter quatre à quatre les escaliers qui conduisaient à la chambre d'Adrienne fut chose vite faite; il lui tardait de s'assurer que sa compagne chérie, sa belle Adrienne, était bien revenue au sentiment de l'existence. Il jeta une exclamation joyeuse en apercevant la jeune femme qui lui tendait les bras.

— Oh! ma chère âme, c'est donc bien vrai, tu ne seras plus perdue pour moi, murmura-t-il; si tu savais comme j'avais peur; si je pouvais te dire combien je t'aime!

Et moins fort dans la joie qu'en face de la douleur, Anatole faillit tomber inanimé sous la violence de l'émotion.

M^{me} de Verchesne le ranima de ses caresses et de ses baisers.

Dans l'après-midi, le président du tribunal vint faire une visite à la ressuscitée: les amis et bon nombre d'habitants demandèrent également à être introduits près d'Adrienne; celle-ci les reçut au salon et rarement on vit plus de témoignages de sympathie prodigués à plus ravissante créature.

Le jour même, une enquête fut ouverte pour découvrir les auteurs du sacrilège; mais la vérité nous force à dire que ce fut en pure perte; à l'heure actuelle, le criminel n'est pas connu et probablement ne le sera jamais: ce qui prouve une fois de plus, que la justice humaine, malgré ses louables efforts, sera toujours bien imparfaite; — il y a, heureusement, la justice de Dieu!

Un mot pour finir: je cite un fait de léthargie vrai, indéniable, moins la jolie ville où je le transporte; combien en pourrait-on compter dans une année, en France seulement?...

C'est le secret de la tombe et la tombe est muette. — Qui le saura jamais!...

SOPHRONYME LOUDIER.

Quelques amis de Lausanne ont envoyé, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Gambetta, un télégramme de sympathie à M. Jules Ferry. L'un d'eux a reçu, hier, par carte-correspondance, la réponse suivante:

Le président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères. Très touché de votre souvenir cordial et de votre attachement au Gouvernement de la République française, je vous prie d'agréer, pour vous et vos amis, mon salut fraternel.

JULES FERRY.

Recette.

Mesdames, nous cueillons à votre intention, dans le Calendrier de ménage, cette excellente manière d'apprêter les *côtelettes de mouton au fromage*: Faites tiédir du beurre dans lequel vous passerez vos côtelettes; panez-les avec de la mie de pain et du fromage râpé; battez deux ou trois œufs dans lesquels vous passez vos côtelettes et les panez de nouveau avec pain et fromage; passez-les au beurre et faites cuire jusqu'à belle couleur. Servez sur une sauce tomate.

Calino, qui a un rhume assez opiniâtre, est allé consulter son médecin.

— Est-ce que votre père n'était pas phthisique?

Calino le rassurant du geste:

— Non, monsieur, il était... photographe!

Le maréchal Bugeaud, étant à Alger, passait un jour près d'une caserne. Il avisa contre le portail, sur un perchoir, un magnifique perroquet qui se livrait à un monologue animé.

Le maréchal s'arrête avec admiration devant le volatile si bien dressé. Alors le perroquet, changeant de sujet, se met à entonner à plein gosier une chanson d'alors, bien populaire parmi les troupiers: « *La casquette du père Bugeaud* ».

Seulement le perroquet, avec un accent auvergnat très prononcé, chantait à sa façon:

As-tu vu
La cachequette, la cachequette,
As-tu vu
La cachequette du père Bugeaud?

— A qui appartient ce perroquet? demande en souriant le maréchal à un soldat qui entrait dans la caserne.

— Au caporal Bridet, mon général. Tenez, justement le voici.

— Eh! l'ami, dit le maréchal à Bridet, tu es de Saint-Flour?

— Pas tout à fait, mon général, mais je chuis des environs.

Le maréchal s'éloigne.

— Quel homme tout de même! murmure le caporal resté seul. Rien qu'en me voyant, il a deviné de quel pays j'étais!

THÉÂTRE DE LAUSANNE

Dimanche 6 janvier 1884.

(Admission des billets du dimanche.)

MARCEAU

ou
LES ENFANTS DE LA RÉPUBLIQUE

drame en 5 actes et 8 tableaux.

Bureau à 7 heures. Rideau à 7 1/2 h.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}.